

# BILAN DE LA 7<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU 01 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

Ce bilan fait état des projections organisées dans le cadre de l'opération *Docs ici, Courts là*, du 1er janvier au 31 décembre 2019.

L'avancée de la préparation de l'année 2020 sera évoquée dans le projet 2020 intégré à la demande de subvention.



## SOMMAIRE

La sélection des films - page 2

Vers une fidélisation des inscrits - pages 2 à 5

Vers une appropriation du dispositif...et au-delà - pages 5 à 7

Les partenariats - pages 7 à 9

Les outils de communication - pages 9 à 12

### ANNEXE :

Rappel : Le principe du dispositif - page 13

Les étapes de la mise en œuvre de l'opération - pages 13 et 14

## LA SÉLECTION DES FILMS

En 2019, le jury a choisi 11 films pour intégrer l'édition 2020 de *Docs ici, Courts là*.

La composition des deux jurys et le détail des films sélectionnés sont indiqués dans le document « Projet 2020 ».

## VERS UNE FIDÉLISATION DES INSCRITS

**Au 05/12/2019, on compte 328 structures inscrites au dispositif.**

Du 1er janvier au 05 décembre 2019, **37 structures se sont inscrites** à *Docs ici, Courts là*.

En 2019, un travail de fidélisation des structures inscrites a été mené, notamment par le maintien d'une Newsletter mensuelle à destination des programmateurs et par le développement de suggestions de programmation mensuelles et de suggestions dites permanentes, à savoir trois propositions de programmes de courts métrages.

Un travail de tri a également été mené afin de supprimer des structures doublons (le salarié ayant fait la première inscription est parti, son remplaçant se réinscrit car les premiers identifiants ont été égarés, par exemple.)

Parmi les nouvelles structures inscrites :

- **2 bibliothèques, médiathèques** dont les médiathèques du Grand Dole autour du projet « Écrans nomades »
- **10 structures à vocation sanitaire et sociale** dont le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Besançon ou encore la DISP (Direction Interrégionale des Affaires Pénitentiaires) de Dijon
- **9 structures scolaires / éducatives**
- **10 associations / établissements culturels** dont les « Amis de l'émancipation sociale » à Lure ou encore l'association « Hôp Hop Hop » basée à Besançon
- **2 structures de type cinéma(s) / festival(s)** dont l'Association, « 1000 Visages » et l'Association de cinéphiles « Cinémascotte » à Tournus, qui organise un festival autour du cinéma africain
- **4 structures autres** dont une Communauté de communes, celle des Portes du Jura, ou encore le CRIJ (Centre Régional d'Informations Jeunesse) de Besançon

Cette année, l'idée n'était pas de mener un travail de recherche de nouvelles structures mais plutôt de **fidéliser les structures déjà inscrites au dispositif**. Car une structure qui s'inscrit ne programme pas forcément. Un des objectifs est donc d'installer une « habitude » de programmation.

Néanmoins, on note **une augmentation significative du nombre de structures culturelles inscrites** au dispositif (le double par rapport à 2018).

L'année 2019, marque aussi l'instauration d'une adhésion à l'APARR des structures programmatrices en tant que « membres utilisateurs de Docs ici, Courts là », demandée lors de leur première

programmation. Cette adhésion a été votée par les adhérents de l'APARR lors de la dernière Assemblée Générale de l'Association en Mai 2019 (ainsi, l'adhésion pour 2019 couvrait seulement une partie de l'année civile). Cette adhésion permet d'impliquer davantage les structures participantes au dispositif et permet à l'APARR d'assurer davantage de rencontres entre les professionnels de la filière et les spectateurs.

Ainsi, pour 2019, 18 structures ont adhéré à l'APARR.

Nombre de projections du <b>1er janvier au 31 décembre 2019 : 137</b> (En gras : les films entrants dans le dispositif en 2019)			
DOCUMENTAIRE		FICTION	
<i>Sur un fil</i>	1	<i>La monnaie s'il vous plaît</i>	2
<i>L'interne de garde</i>	3	<i>Jeunesses françaises</i>	2
<i>Chaux, une forêt en mouvement</i>	5	<i>Almaritsu</i>	4
<i>Marguerite Monnot, dans l'ombre de Piaf</i>	7	<b>Les Inséparables</b>	8
<i>La Vie au Loin</i>	2	<i>Que puis-je te souhaiter avant le combat</i>	4
<i>Agriculture biologique, cultiver l'avenir</i>	6	<b>Mon père le poisson</b>	8
<i>Tant que les murs tiennent</i>	3	<i>Plus ou moins</i>	3
<i>Décrochage</i>	1	<b>Les Dimanches de Jean Dézert</b>	4
<i>Achille Millien, passeur de mémoire</i>	1	<b>Panthéon Discount</b>	6
<b>Ici personne ne meurt</b>	2	<i>Dernier voyage improvisé</i>	1
<i>Waiting for the (t)rain</i>	1	<i>Bus 24</i>	1
<b>Monsieur et Madame Piccioli</b>	5	<i>Des tensions provisoires</i>	2
<b>Ils font du foin</b>	5	<i>Les amies qui t'aiment</i>	1
<i>Dancing</i>	2	<i>Face</i>	1
<i>Peintre en résidence</i>	1	<i>Lune de miel</i>	1
<b>Wesh Gros</b>	3	<i>Avant que de tout perdre</i>	3
<i>Jossot de Gustave à Abdul Karim</i>	1	<i>La vie à l'envers</i>	1
<i>Les Gallo Bataves</i>	2	<i>Une vie ordinaire</i>	1
<i>Charcuterie Fine</i>	3		
<i>Maestro Furioso</i>	2		
<b>Les Jours ici</b>	2		
<b>Manuela</b>	3		
<i>Du soleil en hiver</i>	2		
<i>L'Arc en ciel au pied de la lune</i>	2		
<i>Les Usines Puzenat</i>	1		
<i>Le Journal de Dominique</i>	2		
<i>Vauban , le vagabond du roi</i>	1		
<i>Le joueur de cerf volant</i>	3		
<i>Trait pour Trait</i>	2		

<i>L'Ecole de la première chance</i>	3		
<i>Etre sans avoir</i>	1		
<i>Une Liberté sous contrôle</i>	2		
<i>Chalap, une utopie cévenole</i>	1		
<i>Voyage entre sol et terre</i>	1		
<i>L'Harmonie</i>	2		

Pour les films *Docs ici, Courts là*, on recense donc **84 projections de documentaires** et **53 projections de courts métrages de fiction**, pour un total de **137 projections organisées entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019**.

Cette répartition entre documentaires et courts métrages souligne le travail nécessaire à accomplir afin de mettre en avant le format court auprès des programmeurs. Ce travail a été entamé pendant l'année 2019, avec **la constitution de programmes de courts<sup>1</sup> clefs en main**. Cette action commencée en 2019 demande à être encore approfondie pour l'année à venir.

**101 séances** ont été organisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019, dont **58 séances privées** et **43 séances publiques**.

Le nombre de séances privées plus important que le nombre de séances publiques cette année, s'explique par l'activité importante de deux structures nouvellement inscrites au dispositif : Le Lycée Professionnel Luxembourg et l'EHPAD du Champ Fleury. Ainsi, qu'une structure fidèle au dispositif le Centre Hospitalier de Nevers qui double ses séances sur deux sites : l'EHPAD Clerget et l'USLD Colbert.

On note toutefois une augmentation du nombre de séances par rapport à l'année 2018 (96 pour l'année complète en 2018) et ce malgré l'absence de programmation cette année de l'Association « Le Trait d'Union » qui organisait un nombre important de projections au centre pénitencier de Dijon (plus de dix séances pendant une dizaine de jours, pour un total de plus de 100 projections via le canal vidéo interne du centre pénitencier de Dijon). Cette absence d'activité de l'association sur l'année 2019 s'explique par des raisons d'organisation internes à l'association. Le partenariat devrait se renouveler pour l'année 2020.

Il est important également de souligner l'augmentation du nombre de séances avec rencontres : **pour 43 séances publiques, 22 séances ont été accompagnées par des réalisateurs ou membres de l'équipe de tournage**. Ainsi, **la moitié des séances publiques s'accompagnent de rencontres**, ce qui démontre bien l'engouement des structures programmatrices à proposer des échanges avec leur public. Nous notons ainsi une demande de plus en plus automatique des diffuseurs à recevoir un invité pour enrichir la découverte de l'œuvre.

---

1 Plus de détails page 11

Pour l'année 2019, nous ne calculons plus le nombre de spectateurs en fonction du nombre de projection (1 projection = 1 film) mais bien en fonction du nombre de séances. **Ainsi, 3115 spectateurs ont assisté aux 101 séances organisées.**



*Clovis Tacaille, Stéphan Castang et Mikaël Gaudin, à l'édition 2019 du Festival Effervescence. ©APARR*



*Christophe Ferrux à la Maison des aînés de Besançon, dans le cadre de la Semaine Bleue. ©CCAS de Besançon*

## EN CHIFFRES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 31 DÉCEMBRE 2019 :

- 137 projections
- 101 séances dont 43 séances publiques et 58 séances privées
- 3115 spectateurs, soit une moyenne de 31 spectateurs par séance
- 22 séances accompagnées et 34 artistes accueillis
- 18 structures programmatrices adhérentes à l'APARR

## VERS UNE APPROPRIATION DU DISPOSITIF...ET AU-DELÀ :

- **promotion des films hors dispositif**

L'annuaire de l'APARR devient progressivement **un outil de plus en plus utilisé par certaines structures programmatrices** pour trouver des films en lien avec la région, mais qui n'appartiennent pas au dispositif. Ainsi, le CCAS de Besançon, à l'occasion de la Semaine Bleue, a diffusé les documentaires, *Lip, du rêve au pouvoir* et *Mais, qui êtes-vous Monsieur Courbet ?*. L'APARR a ainsi joué le rôle d'intermédiaire avec les sociétés de production afin de négocier les droits et a contacté la réalisatrice Isabelle Brunnarius pour organiser sa venue à ces deux séances (aucune prise en charge financière de l'APARR pour ces rencontres).

C'est le cas également pour *Jusqu'à la garde*, où l'APARR a fait le lien avec le producteur, Alexandre Gavras, afin d'en organiser la diffusion avec le court métrage, *Avant que de tout perdre*, qui est dans le dispositif, à l'occasion de la journée de sensibilisation contre les violences faites aux femmes, organisée par l'Association « Femmes debout », en partenariat avec la Ville de Dole.

L'APARR, assure donc de plus en plus un rôle de conseil en terme de programmation en proposant des films hors dispositif afin de répondre au mieux aux attentes des programmeurs. Ce fut le cas – entre autres- pour « l'ACNE » (Association des cinéphages de Nevers) avec le film d' Antoine Page, *C'est assez bien d'être fou* ou encore pour le Festival « l'ici et l'Ailleurs » avec la proposition du film d'Antoine Bonzon, *Les Pieds sur terre*.

- **de nouveaux projets nés avec avec *Docs ici, Courts là***

*Docs ici, Courts là*, au-delà de son rôle de promotion de la création régionale permet également de faire naître de nouveaux projets, de nouvelles rencontres.

Un exemple, le Réseau des Médiathèques du Grand Dole qui a lancé en avril dernier « Les Ecrans nomades » une action de diffusion de documentaires à travers leur territoire. La première projection était organisée pour le film *Les Jours ici*, l'APARR a encouragé la médiathèque à accueillir une rencontre avec le réalisateur, Benoit Keller en prenant en charge l'intégralité des frais liés à sa venue. **Cette action a été bénéfique puisqu'en octobre, puis en novembre, deux projections ont été organisées avec la présence des réalisateurs : Virginie Saclier et Jean Philippe Macchioni.** Pour ces séances, la médiathèque a cette fois pris en charge le défraiement des artistes et ces rencontres ont permis de penser un nouveau projet avec la projection future d'un documentaire de Jean Philippe Macchioni, qui n'est pas dans le dispositif.

Autre exemple, l'Association étudiante, « Les Cinémas de Babel » qui a monté un très beau projet sur quelques mois avec des personnes ayant fait l'expérience du voyage, de l'exil à travers des ateliers d'écriture menés avec l'Association, « La VOix des MOts », à partir de quatre courts métrages proposés par *Docs ici, Courts là*. Ces ateliers ont donné lieu à une soirée de restitution publique à l'Atheneum de Dijon en présence de Britta Potthoff et Adrien Pavie, réalisateurs de *Mon père le poisson*. De cette projection est née le projet de diffuser les courts métrages précédents de Britta Potthoff, tournés en allemand, à la Maison Rhénanie Palatinat de Dijon.



Adrien Pavie et Britta Potthoff avec le groupe de participants au projet des Cinémas de Babel. ©APARR

Ces moments d'échange se révèlent donc très précieux et féconds pour **faire naître de nouvelles rencontres dans divers endroits du territoire** et de plus en plus dans des villages, souffrant – souvent - d'un manque de propositions culturelles. Au-delà des rencontres entre le public et les membres des équipes, nous tenons à mettre en avant **l'investissement de différentes structures programmatrices ou pilotes, qui investissent d'autres lieux**, par exemple le Réseau des Médiathèques de Gevrey-Chambertin et de Nuits Saint Georges qui propose dans 18 villages de sa communauté de communes des projections (avec et sans l'intermédiaire de DICL) à l'occasion du Mois du Doc. Des médiathèques ou des associations qui investissent de plus en plus des établissements sanitaires et sociaux voire médicaux pour proposer des séances ouvertes à tous. Nous pouvons donc penser que ces projections donnent lieu à des **moments privilégiés et sont vecteurs de liens sociaux importants entre les habitants, voire parfois entre les générations.**

Soulignons également les **nombreuses rencontres thématiques organisées de manière autonome par les programmeurs**, par exemple l'invitation d'un agriculteur pour,  *Ils font du foin*, un personnel de l'ONF pour *Chaux, une forêt en mouvement*, les membres du groupe Hip Hop, « HDMI Style » pour *Manuela*, etc..

## ENRICHISSEMENT ET POURSUITE DE PARTENARIATS

En plus des partenariats précédents, renouvelés cette année, avec des festivals comme « Effervescence » ou le « Festival scolaire des Lumières » et avec des structures fidèles telles que le Musée de la Vie Bourguignonne, ou le Réseau des Médiathèques de Gevrey-Chambertin et Nuits Saint Georges, de nouveaux partenariats ont été entrepris en 2019 : notamment, **une collaboration avec Uniscité.**

**Au départ, le partenariat s'est lancé avec l'antenne de Dijon, avec l'organisation d'une séance publique du documentaire**, Tant que les murs tiennent, *accompagné de l'assistant réalisateur, Benoit Bizard*. Le lien avec l'antenne de Belfort a également été fait, pour proposer aux jeunes de puiser dans la sélection de Docs ici, Courts là, afin d'enrichir leurs propositions auprès des lycéens, dans le cadre de Ciné-Débat.



Présentation de l'APARR et de DICL à Dijon auprès des jeunes d'Uniscité - ©APARR

Et également, dans le cadre d'un événement public, avec la projection du court métrage, *Des Tensions provisoires*, à destination des partenaires du programme Uniscité de Belfort, des volontaires et de leurs familles. Cette collaboration avec les deux sites a permis d'instaurer rapidement **un échange avec le coordinateur de l'antenne de Chalon-sur-Saône, nouvellement créée, pour penser une présentation de l'APARR, de Docs ici, Courts là et donner quelques conseils de programmation, en janvier à destination**



des jeunes, sous le même format que le moment de rencontre organisé en octobre 2019 auprès des nouveaux volontaires de l'antenne de Dijon.



2019 était également l'année de lancement du programme « Trouver sa *place* » conçu par Lycéens et Apprentis au cinéma en Bourgogne-Franche-Comté (LAAC), en partenariat avec l'APARR et *Docs ici, Courts là*<sup>2</sup>. Des échanges réciproques entre les deux structures ont été menés, l'idée étant que les participants à LAAC, prennent connaissance de *Docs ici, Courts là*, en se rendant sur le site internet afin de découvrir le programme en ligne et avoir accès aux ressources pédagogiques. Et réciproquement, la promotion du programme auprès des lycées inscrits à *Docs ici, Courts là*, ce qui a conduit deux lycées, côté Franche-Comté à participer au dispositif, Lycéens et apprentis au cinéma.

Ainsi, il y a eu 2215 spectateurs côté Franche-Comté et 350 pour l'académie Dijon à découvrir le programme de courts, *Trouver sa place*<sup>3</sup>.

Visuel du programme, site de DICL - ©APARR

2019 marque aussi le renforcement de la collaboration entreprise en 2018, avec les Cinémas Indépendants de Bourgogne-Franche-Comté (CIBFC) : d'abord, à travers la poursuite de partenariat autour d'une tournée d'un réalisateur régional (Antoine Page en 2018, pour, *C'est assez bien d'être fou*). En 2019, les CIBFC ont décidé de proposer deux tournées : la première, en janvier, avec Clément Schneider autour de la sortie nationale de son film, *Un violent désir de bonheur*. Puis, pendant le Mois du doc avec le réalisateur Mathieu Peset qui a accompagné son documentaire, *Le bon métier* auprès des cinémas adhérents au réseau des CIBFC (prise en charge de la rémunération de l'artiste par l'APARR et relai de communication sur les soirées).

Le partenariat s'est également enrichi autour d'un programme de courts métrages « Made in Bourgogne-Franche-Comté » : *Dans les parages*, porté par les CIBFC et conçu en concertation avec l'APARR et Sceni Qua Non. Ainsi, le programme propose quatre films dont trois présents dans DICL (*Avant que de tout perdre* de Xavier Legrand, *Panthéon Discount*, de Stéphan Castang, *Les Dimanches de Jean Dézert* de Mikaël Gaudin) et le court métrage césarisé en 2019 : *Les Petites mains*, de Rémi Allier. Le programme a déjà été pensé à destination exclusive pendant un an (à partir de janvier 2020) aux salles adhérentes des CIBFC puis l'idée est que ce programme circule dans des lieux alternatifs tels que ceux inscrits à *Docs ici, Courts là*.

L'APARR et les CIBFC, partagent donc le désir commun de valoriser la création régionale en salle de cinéma et d'encourager les rencontres entre les membres des équipes des films et le public. Il va de soi que la Fête du court, apparaît comme une occasion idéale de proposer le programme aux salles des CIBFC ! Néanmoins, l'enjeu est de proposer le programme « à la carte » c'est à dire, laisser libre les exploitants de choisir leur moment pour diffuser, *Dans les Parages*. Ainsi, une projection est déjà prévue

2 Les trois films du programme : *Avant que de tout perdre*, de Xavier Legrand, *Lorraine ne sait pas chanter*, de Anna Marmiesse, *Cœurs sourds*, de Arnaud Khayadjanian, font partie du dispositif.

3 Chiffres communiqués par les coordinateurs du programme.



au Cinéma de Gray, dans le cadre du festival géré par le collectif de spectateurs, « CinEclate », pendant le mois de janvier 2020, en présence du réalisateur Mikaël Gaudin.

L'année 2019 signe aussi pour l'Association un changement important avec le déménagement de ses bureaux au sein de la Coursive. Outre le fait d'avoir à disposition des espaces de travail agréables et fonctionnels, **ce nouveau lieu donne la possibilité à l'association de penser des projets communs avec les structures implantées à la Coursive et avec la Coursive elle-même via l'organisation d'évènements communs.**

D'abord, au mois de mai pour fêter l'inauguration de ce nouveau lieu, l'APARR a proposé **une séance de courts métrages : *Monsieur et Madame Piccioli* de Fabio Falzone, en sa présence avec Julie et Laurent, les protagonistes du film ; suivi de *Panthéon Discount*, accompagné de Stéphan Castang.** Cette séance était évidemment ouverte à tous et gratuite pour le public. Elle a rassemblé à la fois des membres de la Coursive mais aussi des spectateurs désirant découvrir ce nouveau lieu !

Une seconde projection publique a été organisée, **dans le cadre des Journées du Patrimoine avec *Tant que les murs tiennent*, accompagnée de son réalisateur Marc Perroud.** Ces événements sont l'occasion de penser des projets transversaux et de créer du lien entre les associations mais aussi avec les habitants du quartier.

L'implantation dans ce nouveau lieu a également permis à l'APARR de **mettre en place des soirées « Coups de proje » à destination première des membres de la filière audiovisuelle.**

Le principe ? Un adhérent de l'APARR propose un programme de courts, un documentaire, des clips ou encore un travail en cours de montage afin d'échanger avec les autres membres de la filière. Ces soirées ont donc été pensées à destination première des professionnels, pour le moment l'APARR ne communique pas auprès du grand public car l'idée est de donner une carte blanche à l'adhérent concernant le choix des films. **De plus, l'APARR avait la volonté de créer un espace d'échanges, de réflexions et de rencontres entre les membres de la filière à travers leurs œuvres.**

Une première soirée, gérée par la réalisatrice, Marion Berry, a été organisée au mois de septembre, l'occasion pour elle de faire découvrir son court métrage *Heady*, ainsi que le court *Lost Memories*, de Mathilde Racht. Toutes deux travaillant régulièrement ensemble sur leurs propres courts et également autour de clips musicaux avec le groupe *Seppia*. Une occasion de proposer des formats différents, en mettant en avant le travail de réalisation pour les clips musicaux. Cette première soirée a rassemblé une vingtaine de personnes, chiffre encourageant pour la suite.

## OUTILS DE COMMUNICATION

### ***Les supports papiers édités par l'APARR***

- Une **affiche** de format 40x60cm, utilisable pour plusieurs éditions du dispositif.
- Un **livret papier**, présentant les films ajoutés pendant l'année ainsi qu'une présentation générale du dispositif.

### ***Les réseaux sociaux***

La page **Facebook de Docs ici, Courts là** a été utilisée pour relayer l'information des séances, avec photos, extraits des films en ligne, etc. Depuis l'arrivée de la chargée de communication et d'une personne volontaire en service civique à l'APARR, il y a un véritable travail de relais qui est mené : actualité d'un réalisateur (nouveau film, par exemple) dont le film est présent dans *Docs ici, Courts là*, sélection d'un film du dispositif en festivals. Ainsi, la vie des films et des professionnels est de plus en plus mise en avant afin de les mettre en lumière et de prolonger le lien entre l'artiste et le public.

Les programmeurs des films ont aussi communiqué par ce biais pour avertir les spectateurs des séances prévues. C'est également un moyen de revenir sur les séances publiques, notamment celles accompagnées par des invités.

Programmation Mois du film documentaire		
QUAND ?	QUOI ?	OÙ ?
Mercredi 6 novembre / 20H	<i>Ici personne ne meurt</i> - Simon PANAY	Salle des Filles de Chaudonay - 71150
Judi 7 novembre / 19H	<i>Les Jours ici</i> - Benoît KELLER *	Salle communale de Détain-et-Bruant - 21220
Judi 7 novembre / 20H	<i>Chaux, une forêt en mouvement</i> - Jean Philippe MACCHIONI *	Salle d'activités d'Eclans Neron - 39700
Samedi 9 novembre / 15H30	<i>Chalape, une utopie cévenole</i> - Antoine PAGE	Hop Hop Hop - Besançon - 25000
Judi 14 novembre / 20H	<i>Monsieur et Mme Piccoli</i> - Fabio FALZONE	Espace Les Vendrennes - Santenay - 21530
Samedi 16 novembre / 16H	<i>Voyage entre sol et terre</i> - Jean WILL *	Médiathèque Municipale de St Florentin - 89600
Mercredi 27 novembre / 19H	<i>Ils font du bien</i> - Dominique GARING *	Salle communale de Semeizanges - 21220

Programme des séances Mois du doc, relayé sur FB. ©APARR

### **Le site [www.aparr.org](http://www.aparr.org)**

Sur le site sont relayées concernant des films proposés dans *Docs ici, Courts là* ; sélection en festivals, actualité d'un réalisateur, promotion d'une nouvelle création d'un réalisateur ou producteur dont un film est proposé dans *Docs ici, Courts là*.

### **Mailing**

Plusieurs e-mailing ont été adressés à des programmeurs potentiels tout au long de l'année, souvent ciblés par types de structures, notamment un document autour du Mois du doc ou encore autour de la Semaine Bleue.

Une **newsletter mensuelle régulière** a également été remise en place à partir de septembre 2018, à destination des inscrits à *Docs ici, Courts là*, afin de mettre en lumière le dispositif, ses films et les diverses actualités qui y sont liées.

### **Documents numériques**

- **Document classant les films par thématique** : ce document a pour but de faciliter la recherche des programmeurs en classant les films selon une ou plusieurs thématiques et en présentant le synopsis de chaque film avec un renvoi sur le site vers l'extrait correspondant. Le document est actualisé chaque année pour y ajouter les nouveaux films et est diffusé par mail aux structures nouvellement inscrites. Il est également disponible sur le site internet *Docs ici, Courts là*.

- Des suggestions de programmation mensuelles selon les journées, semaines nationales ou internationales.

JUILLET / AOÛT 2019

**PROGRAMMATION MENSUELLE**  
Une programmation qui met un coup de projecteur sur la jeunesse pour profiter de ces deux mois d'été !

**DOCS ICI LA COURTS**

**JOURNÉE MONDIALE DE LA JEUNESSE**  
26 JUILLET

**JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION**  
07 AOÛT

<p><i>Almaritsu</i>, de Damien Montaron Court métrage de fiction, 29' - découvrir un extrait</p>		<p><i>L'école de la première chance</i>, de Caroline Philibert Documentaire, 52' - découvrir un extrait</p>	
<p><i>Jeunes françaises</i>, de Stéphan Castang Court métrage de fiction, 19' - découvrir un extrait</p>		<p><i>Un an de réflexion</i>, de François Bertrand Documentaire, 52' - découvrir un extrait</p>	
<p><i>Garçonne</i>, de Nicolas Sarkissian Court métrage de fiction, 30' - découvrir un extrait</p>		<p><i>Décrochage</i>, de Virginie Sachier Documentaire, 52' - découvrir un extrait</p>	

NOVEMBRE 2019

**PROGRAMMATION MENSUELLE**  
Une programmation engagée et réfléchie pour ce doux mois de novembre !

**DOCS ICI LA COURTS**

**JOURNÉE MONDIALE DE LA PHILOSOPHIE**  
21 NOVEMBRE

**JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES**  
25 NOVEMBRE

<p><i>Un an de réflexion</i>, de François BERTRAND Documentaire, 52' - découvrir un extrait</p>		<p><i>Avant que de tout perdre</i>, de Xavier LEGRAND Court métrage de fiction, 30' - découvrir un extrait</p>	
<p><i>Lorraine ne sait pas chanter</i>, de Anna MARMIESSE Court métrage de fiction, 22' - découvrir un extrait</p>		<p><i>Au loin le point du jour</i>, de Delphine ZIEGLER Documentaire, 83' - découvrir un extrait</p>	
<p><i>Dernier voyage improvisé</i>, de Julien GUIDOL Court métrage de fiction, 14'48 - découvrir un extrait</p>		<p><i>Un silence assourdissant</i>, de Marion LARY Documentaire (hors sélection Docs Ici, Courts Ici), 52' - découvrir un extrait sur le site de l'AFAPAR - programmer via images en Bibliothèque</p>	

Deux exemples de suggestions de programmation, disponibles sur le site de *Docs ici, Courts là*, rubrique « Suggestions de programmation » et relayés dans les Newsletters à destination des programmeurs.

- Trois programmes de courts métrages présentés comme une suggestion de programmation permanentes : un programme autour de l'amour, un autre autour de l'humour et un dernier intitulé « Panorama du court métrage » afin de mettre en avant quatre courts au style très différent les uns des autres (une comédie musicale, un documentaire, un film d'animation et un court métrage de fiction).

- Des suggestions plus spécifiques : pour la Fête du Court, la Semaine Bleue, le Mois du doc ou encore la Fête de l'animation. Conception de documents interactifs renvoyant vers les bandes annonces des films proposés.

### Prise de contact

En 2019, la prise de contact par téléphone a principalement été tournée vers des structures potentiellement intéressées par le dispositif pour les convier aux « séances découvertes » organisées dans quatre lieux de la région : Dijon, Tournus, Besançon et Saint Claude.

Un travail a également été mené à la rentrée, notamment auprès des bibliothèques et médiathèques inscrites pour connaître leur programme pour le Mois du Doc, mais aussi leurs projets pour l'année à venir, et surtout pour échanger avec les personnes afin de se tenir informé d'éventuels changements d'équipe, d'organisation, etc.

### Organisation de séances découvertes du dispositif

Chaque année au mois de février ou de mars, *Docs ici, Courts là*, organise des journées de lancement à destination, le matin des programmeurs, et le soir du grand public avec la diffusion d'un programme de courts métrages ou d'un documentaire ajoutés en janvier.

Lors de ces séances « découvertes », accessibles sur invitation, l'idée est de créer du lien avec les

structures programmatrices. Il y a donc un double objectif : faire connaître le dispositif aux futurs programmeurs invités tout en mettant en avant la nouvelle sélection avec (selon les conditions d'accueil) la diffusion d'extraits ou un programme de courts métrages (différent – évidemment - de celui proposé le soir). Et, échanger avec les structures ayant déjà programmé afin d'avoir leurs retours, leurs conseils en vue de l'amélioration du dispositif. On remarque aussi que la parole d'une personne ayant déjà programmé avec *Docs ici, Courts là* et faisant un retour d'expérience est très précieuse pour les futurs programmeurs.

En outre, ces séances découvertes sont l'occasion de présenter le dispositif, son fonctionnement, le site internet, d'échanger avec les structures quant à leurs besoins, leurs envies, etc.

Ces journées sont **organisées dans différentes villes de la région**, comme nous l'avons évoqué ci-dessus.

Ces journées demandent une préparation importante, notamment d'un point de vue communication : à destination d'abord des programmeurs (repérer les structures proches du lieu avec prise de contact par téléphone, mailing, et bien souvent relance), mais aussi du grand public pour les projections du soir. Un travail également d'organisation nécessitant des moyens financiers et humains : réservation des lieux, demande des DCP pour la soirée grand public, prise de contact avec les équipes des films, organisation de leur venue pour la soirée, etc. La création du poste de chargée de diffusion a permis d'organiser de manière plus rationnelle ces journées, et surtout d'en accentuer la communication.

#### ***La bande-annonce Docs ici, Courts là.***

La bande-annonce, constituée d'extraits de films du catalogue, a de nouveau été transmise aux inscrits à *Docs ici, Courts là*, afin d'être projetée en amont des séances programmées, et diffusée sur le net pour communiquer autour du dispositif.

**L'année 2019 marque ainsi la consolidation de cette action de diffusion avec un contact plus régulier et personnalisé auprès des structures programmatrices pour mieux répondre à leurs besoins et leurs attentes. La poursuite des partenariats existants, le développement de projets avec de nouveaux partenaires et l'augmentation du nombre de séances accompagnées témoignent de cette dynamique positive.**

## ANNEXE

### LE PRINCIPE DU DISPOSITIF

De janvier à décembre 2019, l'opération de diffusion *Docs ici, Courts là* propose aux structures bourguignonnes et franc-comtoises un catalogue de **117 films** - documentaires et courts métrages – produits, tournés ou réalisés en Bourgogne Franche-Comté. L'opération est ouverte à toutes les structures, qu'elles aient une vocation culturelle, éducative (associations, bibliothèques, cinémas, musées, collèges, lycées, etc.), une vocation sociale (prisons, foyers ruraux, centres sociaux, etc.) ou encore aux établissements de santé comme les hôpitaux. La coordination et la mise en œuvre de *Docs ici, Courts là* sont assurées par l'APARR, grâce au soutien du Conseil régional et de la DRAC de Bourgogne Franche-Comté ainsi que du CNC.

**La démarche doit être simple et accessible** : ainsi, l'inscription, gratuite, ne prend quelques secondes et permet de découvrir sur le site les films dans leur intégralité, de créer des séances en quelques clics et d'accéder au fichier du ou des film(s) choisi(s) dans l'espace « Mes téléchargements ».

Depuis la dernière AG de l'APARR qui a eu lieu en mai 2019, les adhérents de l'association ont décidé de la mise en place d'une adhésion à hauteur de dix euros net pour les utilisateurs de *Docs ici, Courts là*. Cette adhésion est demandée lors de la première programmation et est valable pendant une année civile. Cette dernière a été mise en place afin de renforcer les ressources propres de l'association, mais aussi pour susciter un engagement de la part des structures programmatrices en les impliquant davantage dans le fonctionnement du dispositif.

### LES ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPÉRATION

- **Sélection de films** pour enrichir le catalogue de l'opération ;
- **Négociation des droits** de projection avec les producteurs (pour 1 an renouvelable), selon ce barème :
  1. Gratuité pour une ou plusieurs projection(s) non publique(s) et non commerciale(s) : scolaires, maisons de retraite, centres pénitentiaires... dans la limite de 20 projections par an.
  2. Pour des séances publiques non commerciales, pour un même film : 30 € -> 1 projection - 50 € -> 2 projections - 75 € -> 3 projections - 100 € --> 4 projections - 120 € -> 5 à 20 projections.  
Dans le cas d'un court métrage de fiction, produit par une société bénéficiant de l'aide au programme de production du CNC, et ayant obtenu son visa d'exploitation au cours des trois dernières années civiles, les droits de projection pour une séance non commerciale s'élèvent à 40 euros TTC, afin que ces projections soient prises en compte par le CNC pour l'aide au programme.
  3. Des séances publiques commerciales peuvent être organisées et doivent, dans ce cas, être négociées directement avec les producteurs. L'APARR aide la structure dans cette démarche en prenant contact avec le producteur afin de négocier les droits entre un partage de recettes ou un forfait.
- **Gestion et mise à jour du site** [www.docsicicourtsla.com](http://www.docsicicourtsla.com), qui sert de plate-forme d'inscription pour les programmeurs, et de programme en ligne pour les spectateurs.
- **Mise à disposition des films** en fichier numérique (mp4) pour les lieux de projection ; demande

de DCP, dans le cadre d'une diffusion en salle de cinéma.

- **Communication autour de l'opération** : édition et diffusion des documents de communication aux structures culturelles, éducatives et sociales de la région, mailing, prise de contact par téléphone, relations presse, relais des informations relatives aux séances, etc.
- **Aide financière** à la venue des équipes des films (prise en charge d'une partie des frais de déplacement – selon le budget dont dispose la structure - et rémunération des réalisateurs accompagnant leur film par note de droits d'auteur ou facture).
- **Assistance technique**, en cas de difficulté d'utilisation du site par les inscrits. Envoi d'un autre fichier ou d'un DVD pour palier aux problèmes techniques (notamment le téléchargement bloqué dans certaines structures médico-sociales).
- **Conseil à la programmation**, mise en place de suggestions ponctuelles et permanentes. Echanges directs avec les programmeurs en fonction de leurs besoins et de leurs projets.
- **Constitution de fiches pédagogiques** mises à disposition des programmeurs. Ces fiches pédagogiques sont rédigées par des intervenants extérieurs. En 2019, l'APARR, a fait appel à Imago pour rédiger les fiches, ce partenariat se renouvelle pour les films entrants dans l'édition 2020 du dispositif.